Mesdames, Messieurs les légionnaires,   
  
Nous relançons pour 2024 le prix d'apprentissage de la section d'Indre et Loire.   
  
Celui-ci se déroulera en 4 étapes.   
  
En premier, lors d'une réunion au CFA, le jury fera connaissance avec les candidats, et nous leur présenterons la composition du dossier qu'ils doivent défendre.   
  
La seconde étape consiste en la présentation par chaque candidat de son projet accompagné de la remise du dossier qu'il a rédigé.   
  
En 3, chaque membre du jury analysera les dossiers des candidats et leur attribuera une note ainsi qu'une appréciation.   
  
Ces éléments sont regroupés par la présidente du jury qui en assurera la synthèse et déterminera l'attribution des prix.   
  
La 4 éme étape, c'est la remise des prix, diplômes et chèques, à l'issue de notre assemblée annuelle le samedi 8 juin 2024.   
  
Les légionnaires qui souhaitent participer à ce jury voudront bien se faire connaître auprès de J C Laprevote, mail, téléphone, sms.   
  
Amicalement.   
  
Jean Claude Laprevote   
  
0625428512